

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

- Nom commercial BICAR® FOOD
- Nom Chimique Hydrogénocarbonate de sodium
- REACH : Numéro d'enregistrement 01-2119457606-32

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisations de la Substance/du Mélange**

- Additif alimentaire
- Traitement des eaux
- cosmétique
- Utilisation professionnelle
- Industrie agricole

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société** **service chimie** 5, place de l'Église
77400 Saint Thibault des Vignes
France +33 (0) 164.308 922 www.service-chimie.fr HSE@Service-Chimie.fr**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+33 1 7211 0003 [CareChem 24], ORFILA : +33 (0)1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (Règlement (CE) No 1272/2008)**

- Non classé comme produit dangereux en vertu de la réglementation ci-dessus.

2.2 Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) No 1272/2008**

- Non étiqueté comme produit dangereux selon la réglementation ci-dessus.

2.3 D'autres dangers qui n'entraînent pas de classification

- Aucun(e) à notre connaissance.

Informations écologiques

- La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques

- La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

P00000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com**SOLVAY**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substance**

- Nom Chimique Hydrogénocarbonate de sodium
- Synonymes Bicarbonate de sodium
- Formule NaHCO₃
- Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

3.2 Mélange

- Non applicable, le produit est une substance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

- Amener la victime à l'air libre.
- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- Laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux

- Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion

- En cas d'ingestion en grande quantité:
- Faire boire des petites quantités d'eau.
- Ne PAS faire vomir.
- Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**En cas d'inhalation****Effets**

- Pas de dangers particuliers à signaler.
- A forte concentration:
- légère irritation

En cas de contact avec la peau**Effets**

- Pas de dangers particuliers à signaler.

Exposition répétée ou prolongée

- Le contact avec la poussière peut provoquer une irritation mécanique ou le dessèchement de la peau.

En cas de contact avec les yeux**Effets**

- Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

En cas d'ingestion**Effets**

P0000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com

SOLVAY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

- L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins**

- Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

- Aucun(e).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Non combustible.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipements de protection particuliers des pompiers**

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence**

- Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- Éviter la formation de poussière.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence

- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Balayer pour éviter les risques de glissade.
- Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Éviter tout mélange avec un acide dans les égouts (formation de gaz).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

- Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Assurer une ventilation adéquate.

P0000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com

SOLVAY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

- Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques/Conditions de stockage**

- Conserver dans le conteneur d'origine.
- Conserver dans un endroit sec.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver le conteneur fermé.

- Conserver à l'écart de :
- Produits incompatibles

Matériel d'emballage**Matière appropriée**

- Papier.
- Polyéthylène

Matière non-appropriée

- Donnée non disponible

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Cette qualité du produit n'est pas destinée aux applications pharmaceutiques.
- Contactez votre fournisseur pour plus d'informations

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

- Ne contient aucune substance dont les valeurs limites d'exposition professionnelle sont supérieures à leurs seuils de déclaration réglementaires.

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures de contrôle****Mesures d'ordre technique**

- Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures de protection individuelle**Protection respiratoire**

- Utiliser seulement un appareil respiratoire conforme aux règlements/ normes nationaux/internationaux.
- Respirateur avec un filtre à poussière
- Type de Filtre Filtre P2
recommandé:

Protection des mains

- Gants imperméables

Protection des yeux

- Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

- Tenue de protection étanche à la poussière

P00000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com

SOLVAY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

Mesures d'hygiène

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<u>État physique</u>	solide
<u>Forme</u>	crystallin (cristalline), poudre
<u>Couleur</u>	blanc
<u>Odeur</u>	inodore
<u>Seuil olfactif</u>	Donnée non disponible
<u>Point de fusion/point de congélation</u>	<u>Point/ intervalle de fusion:</u> Décomposition: oui
<u>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</u>	<u>Point/intervalle d'ébullition:</u> Décomposition thermique: oui
<u>Inflammabilité (solide, gaz)</u>	Ce produit n'est pas inflammable.
<u>Inflammabilité (liquides)</u>	Donnée non disponible
<u>Inflammabilité/Limite d'explosivité</u>	Donnée non disponible
<u>Point d'éclair</u>	Non applicable, inorganique
<u>Température d'auto-inflammation</u>	Donnée non disponible
<u>Température de décomposition</u>	> 50 °C
<u>pH</u>	8,4 (env. 8,4 g/l) (25 °C) Eau 8,6 (env. 52 g/l) <u>pKa:</u> 6,3
<u>Viscosité</u>	<u>Viscosité, dynamique</u> : Non applicable
<u>Solubilité</u>	<u>Hydrosolubilité:</u> 69 g/l (0 °C) 93 g/l (20 °C) 165 g/l (60 °C) <u>Solubilité dans d'autres solvants:</u> Alcool: insoluble
<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau</u>	Non applicable, inorganique
<u>Pression de vapeur</u>	Décomposition thermique
<u>Masse volumique</u>	2,21 kg/dm ³

P0000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com

SOLVAY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

	<u>Masse volumique apparente</u> : 0,5 - 1,3 kg/dm ³
<u>Densité relative</u>	2,21 - 2,23 (20 °C)
<u>Densité de vapeur relative</u>	Non applicable
<u>Caractéristiques de la particule</u>	Donnée non disponible
<u>Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)</u>	Donnée non disponible
9.2 Autres informations	
<u>Explosivité</u>	Non prévu
<u>Propriétés comburantes</u>	Non prévu
<u>Auto-inflammation</u>	Non applicable
<u>Poids moléculaire</u>	84,01 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

- Incompatible avec les acides.
- Se décompose lentement au contact de l'eau.

10.2 Stabilité chimique

- Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

- Exposition à l'humidité.
- Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5 Matières incompatibles

- Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

- On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Toxicité aiguë par voie orale**

DL50 : > 4.000 mg/kg - Rat , mâle et femelle
Méthode: selon une méthode standardisée
La toxicité aiguë du produit est faible
Rapports non publiés

Toxicité aiguë par inhalation

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

	CL50 - 4,5 h (poussières/brouillard) : > 4,74 mg/l - Rat , mâle et femelle Méthode: selon une méthode standardisée N'est pas classé comme dangereux pour la toxicité aiguë par inhalation selon le SGH. Rapports non publiés Poussières
Toxicité aiguë par voie cutanée	Donnée non disponible
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	Donnée non disponible
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	Lapin irritation légère Méthode: OCDE ligne directrice 404 Rapports non publiés
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	Lapin légère irritation Méthode: OCDE ligne directrice 405 Rapports non publiés
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	Donnée non disponible
<u>Mutagénicité</u>	
Génotoxicité in vitro	Souche: Escherichia coli avec ou sans activation métabolique négatif Méthode: selon une méthode standardisée Données bibliographiques Test de Ames avec activation métabolique. négatif Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella typhimurium Données bibliographiques
Génotoxicité in vivo	Donnée non disponible
<u>Cancérogénicité</u>	Donnée non disponible
<u>Toxicité pour la reproduction et le développement</u>	
Toxicité pour la reproduction/Fertilité	Donnée non disponible
Toxicité pour le développement/Tératogénicité	Rat, femelle, Oral(e) Tératogénicité NOAEL:> 340mg/kg Méthode: selon une méthode standardisée Plus forte dose testée, Le produit est considéré comme non embryotoxique/foetotoxique., Rapports non publiés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

Lapin, femelle, Oral(e)
 Tératogénicité NOAEL: > 330mg/kg
 Méthode: selon une méthode standardisée
 Plus forte dose testée, Le produit est considéré comme non
 embryotoxique/foetotoxique., Rapports non publiés

STOT
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Voies d'exposition: Oral(e), Inhalation
 La substance ou le mélange n'est pas classé comme matière toxique pour
 certains organes cibles (exposition unique) selon les critères SGH.
 Evaluation interne.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme
 ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f)
 de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le
 règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Milieu aquatique
Toxicité aiguë pour les poissons

CL50 - 96 h : 7.100 mg/l - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
 Essai en dynamique
 Contrôle analytique: oui

Méthode: selon une méthode standardisée
 Rapports internes non publiés
 Non nocif pour les poissons (LC/LL50 > 100 mg/L)

Toxicité aiguë pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

CE50 - 48 h : 4.100 mg/l - Daphnia magna (Grande daphnie)
 Essai en dynamique
 Contrôle analytique: oui
 Méthode: selon une méthode standardisée
 Rapports internes non publiés
 Non nocif pour les invertébrés aquatiques. (EC/EL50 > 100 mg/L)

Toxicité pour les plantes aquatiques Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes Donnée non disponible

Toxicité chronique pour les poissons Donnée non disponible

Toxicité chronique pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

NOEC: > 576 mg/l - 21 jours - Daphnia magna (Grande daphnie)
 Essai en semi-statique
 Contrôle analytique: non
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

P0000016406

Version : 5.02 / FR (FR)

www.solvay.com


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

Plus forte concentration testée
Données bibliographiques
Aucun effet chronique néfaste n'a été observé jusqu'au seuil de 1 mg/L inclus.

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique****Stabilité dans l'eau**

Le produit se dissocie rapidement en ses divers ions au contact de l'eau.

Eliminations photochimique et physique Donnée non disponible

Biodégradation**Biodégradabilité**

Non applicable (substance inorganique)

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage: n-octanol/eau**

Non applicable (substance inorganique)

Facteur de bioconcentration (FBC)

Selon les données disponibles sur les composants
Non potentiellement bioaccumulable.
Avis d'expert

12.4 Mobilité dans le sol**Potentiel d'adsorption (Koc)**

Selon les données disponibles sur les composants
adsorption non significative
Evaluation interne.

Répartition connue entre les différents compartiments de l'environnement

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable (substance inorganique)

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Evaluation de l'écotoxicité****Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique**

Non nocif pour les organismes aquatiques (LC/LL50, EC/EL50 > 100 mg/L)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Aucun effet chronique néfaste n'a été observé jusqu'au seuil de 1 mg/L inclus.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Destruction/Élimination

- Contacter les services d'élimination de déchets.
- Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- Diluer avec une grande quantité d'eau.
- Neutraliser à l'acide.
- En accord avec les réglementations locales et nationales.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

- Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
- Nettoyer le récipient avec de l'eau.
- Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
ADN/ADNR

non réglementé

ADR

non réglementé

RID

non réglementé

IMDG

non réglementé

IATA

non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) Non applicable

État actuel de notification

Informations sur les inventaires	Statut
United States TSCA Inventory	- À des fins exclusivement cosmétiques
Canadian Domestic Substances List (DSL)	- Répertoire à l'inventaire
Australian Inventory of Industrial Chemicals (AIIC)	- Répertoire à l'inventaire
Japan. CSCL - Inventory of Existing and New Chemical Substances	- Répertoire à l'inventaire
Korea. Korean Existing Chemicals Inventory (KECI)	- Répertoire à l'inventaire
China. Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	- Répertoire à l'inventaire

P0000016406

Version : 5.02 / FR (FR)

www.solvay.com


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	- Répertoire à l'inventaire
Taiwan Chemical Substance Inventory (TCSI)	- Répertoire à l'inventaire
New Zealand. Inventory of Chemical Substances	- Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire NZIoC. Des obligations HSNO supplémentaires peuvent s'appliquer. Veuillez vous reporter à la section 15 de la FDS pour la Nouvelle-Zélande.
EU. European Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemical (REACH)	- En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay basée dans l'Espace économique européen (EEE), il est établi que ce produit est conforme aux dispositions d'enregistrement du règlement REACH (CE) n°1907/2006, étant donné que l'ensemble de ses composants sont exclus, exemptés et/ou enregistrés. En cas d'achat auprès d'une entité juridique Solvay établie en dehors de l'EEE, veuillez contacter votre représentant local pour plus d'informations.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations**signification des abréviations et acronymes utilisés**

- ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
- ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par cours d'eau intérieurs.
- RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par rail.
- IATA : Association du transport aérien international
- ICAO-TI : Instructions techniques relatives au transport en toute sécurité des marchandises dangereuses par air.
- IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses. MPT : Moyenne pondérée dans le temps
- ATE : Valeur estimée de toxicité aiguë
- EC : Numéro de référence dans l'UE
- CAS : Numéro « Chemical Abstracts Service ».
- LD50 : Substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test (dose létale médiane).
- LC50 : Concentration de la substance causant 50 % (la moitié) de décès dans le groupe des animaux de test.
- EC50 : Concentration effective de la substance causant le maximum de 50 %.
- PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique.
- vPvB : Substance fortement persistante et fortement bioaccumulable.
- GHS/CLP/SEA : Réglementation en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage
- DNEL : Dose dérivée sans effet
- PNEC : Concentration prédite sans effet
- STOT : Toxicité pour certains organes cibles

Les acronymes cités ci-dessus ne sont pas tous référencés dans la présente fiche de données de sécurité (FDS).

Information supplémentaire

- Nouvelle édition à distribuer en clientèle

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).

P0000016406
Version : 5.02 / FR (FR)
www.solvay.com

SOLVAY

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

BICAR® FOOD

Date de révision 05.03.2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.